

Des OGM dans des semences de colza, « étonnement » de syndicats agricoles

07/02/2019 |  Terre-net Média

Plusieurs syndicats agricoles ont fait part mercredi de leur « étonnement » après avoir pris connaissance de la présence d'OGM dans des lots de semences de colza DK Exception vendus à des paysans français.

La **FNSEA**, première organisation du monde agricole français et la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (**Fop**) ont exprimé dans un communiqué « leur étonnement » quant à la « **présence fortuite d'OGM dans trois lots de semences de colza DK Exception** » (groupe Bayer) produits en contre-saison en Argentine. Des contrôles conduits par la répression des fraudes (DGCCRF) ont permis, selon les deux syndicats, de révéler la présence de ces OGM. Monsanto, repris par Bayer, a, selon la Coordination rurale, proposé « une indemnité forfaitaire non négociable de 2 000 euros par hectare aux agriculteurs lésés. Cette somme « ne couvre pas dans certains cas l'intégralité du préjudice déjà connu ». Selon ce syndicat, la signature de ce protocole « dégage Monsanto de toute responsabilité ». La découverte de ces semences remonte au 28 octobre dernier, selon la **Coordination rurale**, qui « s'étonne » du « délai considérable » entre la découverte de ces semences et « l'absence d'informations que la DGAL (Direction générale de l'alimentation) aurait dû fournir aux agriculteurs ».

FNSEA et FOP ont déclaré que « des centaines de producteurs » étaient concernés par « la destruction obligatoire de plusieurs milliers d'hectares, rappelant « l'excellence de la production française de semences qui fait l'objet de protocoles extrêmement stricts et fiables ». Le Conseil d'Administration de la Fop a également demandé à Dekalb (groupe Bayer) qu'il s'engage à « **indemniser** » les producteurs « **à hauteur de leurs pertes réelles** » et **futures** « dès lors qu'ils devraient subir les conséquences dans le temps de cette présence fortuite ».

« Une quantité infime de semences génétiquement modifiées (estimée à 0,005 %) » a été détectée dans les trois lots de semences de colza commercialisés par Dekalb, a indiqué **Bayer** dans un communiqué. « Une partie des semences de colza ayant déjà été semée, **la Direction générale de l'alimentation (DGAL) a requis la destruction de ces surfaces**. Notre effort a dès lors porté sur la mise en œuvre des mesures appropriées de destruction, selon un protocole respectant les demandes des autorités », a indiqué Bayer. **Le groupe a indiqué avoir suspendu la production de semences de colza en Argentine, d'où provenaient les semences en question, « afin de se recentrer sur une production européenne** ». Le groupe a conclu par sa volonté « d'accompagner dans la durée les agriculteurs, tant via des mesures compensatoires que pour le retour à la normale des parcelles concernées ».

À lire aussi : [OGM dans des semences de colza - Aucun risque de dissémination selon Bayer](#)